



LOCATION de la SALLE DES FÊTES

- Habitants de Villeneuve-lès-Bouloc
- Personnel communal
- Entreprises de Villeneuve-lès-Bouloc
- Associations – Tarif préférentiel n° 1 (Subvention communale)

Ce document est à transmettre impérativement à l'accueil de la Mairie
 au plus tard 15 JOURS AVANT la date souhaitée

Nom – Prénom / Entreprise/Association : Téléphone :
 Adresse : (obligatoire)
 Mail :@..... (obligatoire)
 Nature de la manifestation :
 Date et heure de la manifestation : Nombre de personnes présentes :

LOCATION de SALLE : Du/...../ à h Au// à h

VOTRE CHOIX :	<u>JOUR de SEMAINE</u> <i>(hors vendredi)</i> <u>Journée de 9h</u> Entre 8h et 17h uniquement <i>*(demi-journée de 4h)</i>	<u>SOIRÉE</u> (Hors vendredi et week-end) <u>De 14h à 9h le lendemain</u>	<u>WEEK-END</u> du vendredi 14h au lundi 9h <i>*(Long weekend) (inclus jour férié ou pont)</i>
<input type="checkbox"/> <u>TOUT LE BATIMENT</u> ⇒ Grande salle/salle de réception/Hall festif/Office Vidéoprojecteur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	375 € <i>(ou 188 €)*</i>	400 €	750 € <i>(ou 850 €)*</i>
<input type="checkbox"/> <u>GRANDE SALLE</u> ⇒ Incluant Hall festif et office Capacité maximale : 600 personnes debout, 230 assises Vidéoprojecteur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	250 € <i>(ou 125 €)*</i>	275 €	500 € <i>(ou 600 €)*</i>
<input type="checkbox"/> <u>SALLE DE RECEPTION</u> ⇒ Incluant Hall festif et Office Capacité maximale : 70 personnes debout, 50 assises Vidéoprojecteur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	125 € <i>(ou 63 €)*</i>	150 €	250 € <i>(ou 350 €)*</i>
<input type="checkbox"/> <u>SALLE DE RECEPTION seule</u> (accès par l'extérieur uniquement) Capacité maximale : 70 personnes debout, 50 assises Vidéoprojecteur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	100 € <i>(ou 50 €)*</i>	125 €	200 € <i>(ou 300 €)*</i>
<input type="checkbox"/> <u>HALL FESTIF</u> ⇒ Incluant l'office Capacité maximale : 50 personnes debout, 40 assises	100 € <i>(ou 50 €)*</i>	125 €	200 € <i>(ou 300 €)*</i>

TOURNEZ SVP

La location comprend la mise à disposition des équipements demandés pour l'évènement.

L'installation sera à la charge de l'organisateur qui s'engage à rendre le matériel en parfait état de propreté et de fonctionnement (**USAGE DE NAPPES OBLIGATOIRE SUR LES TABLES**).

EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION :

EQUIPEMENTS SALLE DES FETES	
CHAISES	400
TABLES RECTANGULAIRES (4 pers) - (1,20m X 0.80m)	90
TABLES RONDES (8 pers) - (diam : 1,80m – H : 0,74m)	10
MANGES DEBOUT - (diam : 81.3 cm – H : 110 cm)	10
BARRIERES (extérieur)	22
GRILLES D'EXPOSITION	20

EQUIPEMENTS COMPRIS DANS L'OFFICE TRAITEUR
CHAMBRE FROIDE
PLAQUE INDUCTION
FOUR AVEC GRILLES
POUBELLE
CHARIOT
CONGELATEUR
ETAGERE

EQUIPEMENTS SOUHAITÉS : (inventaire ci-dessus)

- Tables rectangulaires 4 pers : x, Tables rondes 8 pers. : x, Chaises : x
- Mange debout : x, Barrières (extérieur) : x, Grilles d'exposition : x
- Sono portative, Sono de la grande salle

Veuillez indiquer si des personnes à mobilité réduite seront susceptibles de fréquenter la scène de la grande salle ?

oui non

LA RESERVATION de la SALLE ne sera définitive qu'après la validation du secrétariat de la Mairie par l'envoi d'un mail de confirmation, à réception d'un **dossier C O M P L E T :**

- Le formulaire,
- L'attestation référent sécurité,
- Le règlement intérieur dûment remplis et signé,
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile où doivent y figurer :
la date, le lieu et l'objet de la manifestation,
- Le chèque de location (à l'ordre du Trésor Public),
- 2 chèques de caution : 300 € (ménage) et 1 000 € (dégradation) à l'ordre du Trésor Public,
- Un RIB.

Attention : L'émetteur des chèques est la personne qui réserve.

REMISE DU BADGE de l'alarme

REMISE DES CLÉS (+ État des lieux obligatoire) le à h

RESTITUTION DES CLÉS (+ État des lieux obligatoire) le à h

Le Nom et signature du demandeur :